

3. Першиков В.И., Савинков В.М. Толковый словарь по информатике. – М.: Финансы и статистика, 1991.
4. Ожегов С.И. Толковый словарь русского языка. – М., 1999.
5. Толковый словарь по вычислительным системам. – М., 2001.
6. www.library.ru
7. www.glossary.ru
8. www.rambler.ru

Скарлупіна Ю.А.
ДВНЗ «УАБС НБУ», Суми, Україна

LES EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DES AFFAIRES

Les mots clés: l'emprunt, l'anglicisme, terminologie économique, l'enrichissement linguistique

Ключові слова: запозичення, англiцизм, економічна термінологія, збагачення мови

Résumé: l'usage des emprunts à l'anglais suscitait en France des réactions polémiques. D'un côté, l'emprunt, est un procédé d'enrichissement linguistique: il permet aux langues de maintenir leur vitalité, de se renouveler et d'évoluer. De l'autre, dans beaucoup de cas on a affaire à des emprunts injustifiés, soit toute expression ou tout mot pour lesquels la langue française possède déjà un équivalent.

Анотація: використання запозичень з англійської мови спричинило неоднозначні реакції у Франції. З одного боку, процес запозичення сприяє збагаченню мови: він дозволяє мовам підтримувати їх життєздатність, відновлюватись і еволюціонувати. З іншого боку, в багатьох випадках йдеться про необґрунтоване використання запозичень, коли те чи інше поняття вже існує у французькій мові.

L'emprunt est un procédé qui existe dans toutes les langues et à toutes les époques. Il s'agit d'un domaine qui est en évolution constante. Au cours des siècles, le lexique du français a été très influencé par les diverses langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact au travers des guerres et des échanges culturels. Actuellement le fait est constaté que la totalité des emprunts dans la langue française est d'origine anglaise (ou anglo-américaine). Selon L. Engstrom «Tout élément lexical provenant de la langue anglaise ou véhiculé par celle-ci est qualifié d'anglicisme, quel que soit le degré d'intégration ou la date d'entrée dans la langue française... Cependant, on peut distinguer entre les anglicismes récents et les anglicismes plus anciens... Il est important de ne pas confondre la langue d'origine d'un élément lexical et la langue source de l'emprunt».

Selon le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, «L'emprunt consiste dans le passage d'un élément (phonologique, morphologique ou

lexicale) d'une langue à une autre et son étude ressortit au domaine de l'aménagement linguistique. Phénomène de contact, l'emprunt est collectif, ce qui le distingue de l'interférence. Les emprunts lexicaux sont les plus fréquents et les plus significatifs. Ils peuvent être utilisés à peu près tels quels dans la langue emprunteuse, sans adaptation (on peut alors parler de xénisme) ou au contraire adaptés dans leur graphie ou leur phonétisme. Le refus d'intégration phonique observé par certains locuteurs est généralement la manifestation d'un désir de distinction, voire d'une espèce de snobisme.

Il arrive très souvent que l'emprunt ne soit pas considéré comme un enrichissement, mais comme la marque d'une détérioration et la manifestation d'une aliénation linguistique».

À propos de xénité, les auteurs du même ouvrage constatent que «ce terme a été proposé par le linguiste H. Weinrich à partir des locutions anglaise (*strangeness*) et allemande (*Fremdheit*) pour désigner l'ensemble des signes d'altérité, physiques ou socioculturels, dont l'interprétation fait percevoir un sujet comme étranger. La langue constitue le plus observable de ces signes.

Le taux de xénité affecté la langue peut varier considérablement en fonction de différents facteurs tels que l'écriture ou la phonétique (notamment sous l'angle phonologique). Il est largement subjectif et donne fréquemment lieu à la naissance de stéréotypes.

La xénité qui peut être marquée d'une connotation négative peut aussi être considérée comme un facteur facilitant l'apprentissage grâce à l'attrait de la nouveauté et du dépaysement, soit linguistique, soit culturel.

À partir du suffixe *-lecte* utilisé notamment par les linguistes créolistes pour désigner le parler spécifique de locuteurs s'exprimant dans une langue qui leur est étrangère et qui, de ce fait, abonde en marques transcodiques (xénismes)».

L'anglicisme lexical est un mot ou une expression qu'on emprunte à la langue anglaise. Cet emprunt devient inutile lorsqu'un mot français désignant le concept ou la réalité en cause existe déjà.

L'anglicisme sémantique consiste à employer des mots français dans un sens qu'ils n'ont pas, sous l'influence de l'anglais. Certains mots empruntés à l'anglais sont acceptés en français. Cependant, d'autres sont considérés comme incorrects, car il existe des équivalents en français pour les réalités qu'ils désignent.

Par exemple, l'adjectif «domestique» au sens d'«intérieur», comme lorsqu'il est question de commerce domestique au lieu de commerce intérieur; le verbe «disposer» au sens de «jeter», le nom «programme» au sens d'«émission», l'adjectif «versatile» au sens de «polyvalent». Ces emprunts concurrencent un terme préexistant et introduisent une synonymie non souhaitable.

Il arrive souvent que le mot «Bienvenue», par exemple, est employé comme la réponse au «Merci», sous l'influence de la phrase anglaise «You are welcome» (la variante correcte est «Je vous en prie»). Il y a beaucoup des autres exemples des anglicismes sémantiques:

- academic year ⇒ année académique (année scolaire);

- apply for a job ⇒ faire application pour un emploi/appliquer pour un emploi (poser sa candidature à un emploi, postuler un emploi);
- I have an appointment ⇒ j'ai un rendez-vous (J'ai un rendez-vous);
- complete ⇒ compléter le formulaire (remplir);
- develop a new system ⇒ développer un nouveau système (élaborer);
- in future ⇒ dans le futur (à l'avenir);
- to practice ⇒ pratiquer (s'entraîner);
- save money ⇒ sauver de l'argent (économiser);
- second hand ⇒ de seconde main (d'occasion);
- to support ⇒ je soutiens sa candidature (je soutiens).

Les chercheurs canadiens font attention au fait que «dans d'autres cas, un mot français acquiert un sens nouveau, mais cet emprunt sémantique à l'anglais ne double pas un mot qui existait déjà. Par exemple, le mot «vert» a acquis de l'anglais le sens de «surface gazonnée entourant un trou de golf»; le nom «site» a pris un nouveau sens en informatique, sous l'influence de l'anglais «site»; le nom «inflation», qui signifiait à l'origine «gonflement», a acquis un nouveau sens en finance. Ces sens empruntés à l'anglais se sont ajoutés aux sens qu'avaient déjà ces mots français, sans pour autant créer de confusion sémantique. Ces emprunts sémantiques ont comblé des lacunes lexicales, enrichissant de ce fait la langue française».

L'anglicisme lexical est un mot ou une expression qu'on emprunte à la langue anglaise. Cet emprunt devient inutile lorsqu'un mot français désignant le concept ou la réalité en cause existe déjà.

Il faut dire que les nombreux arrêtés relatifs à la terminologie économique et financière ont été adoptés par les institutions officielles françaises. Selon Jean Soubrier, «Ces arrêtés, qui rendent obligatoires ou fortement conseillés plus de 250 termes dans les documents officiels ont pour but avoué de faire disparaître de la langue des affaires bon nombre de termes empruntés à l'anglo-américain. Largement relayés par la presse et par divers organismes publics ou privés, les travaux des terminologues ont bien sûr contribué à l'enrichissement du français avec un certain succès. Dans quelle entreprise n'utilise-t-on pas quotidiennement aujourd'hui des mots comme *crédit-bail*, *logiciel*, *départ-usine* et *savoir-faire* au lieu de *leasing*, *software*, *ex-works* et *know-how*, qui étaient les seuls termes en usage voici vingt ans?» Il y a aussi des organismes privés tels que l'APFA (Association pour Promouvoir le Français des Affaires), association à but non lucratif qui organise chaque année sous le patronage du Commissariat général de la langue française «La journée du français des affaires» et qui publie sous forme de dépliant «Les 700 mots d'aujourd'hui pour les affaires». Toutefois, le même auteur déclare, que «es termes de la langue des affaires empruntés à l'anglo-américain demeurent toujours très prisés dans les milieux professionnels».

Comme conclusion on peut dire, que l'usage des emprunts à l'anglais suscitait en France des réactions polémiques. D'un côté, l'emprunt, comme la création lexicale,

est un procédé d'enrichissement linguistique: il permet aux langues de maintenir leur vitalité, de se renouveler et d'évoluer. De l'autre, dans beaucoup de cas on a affaire à des emprunts injustifiés, soit toute expression ou tout mot pour lesquels la langue française possède déjà un équivalent. Toutefois, ce procédé ne doit pas entraver la créativité lexicale ni favoriser des mots étrangers au détriment des ressources déjà disponibles dans la langue emprunteuse. Pour éviter cela, les institutions officielles supervisent l'usage de créations néologiques pour remplacer les termes anglais dans le domaine économique, financier et informatique.

Bibliographie

1. Cuq J.-P. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde /J.-P. Cuq. – CLE International, S.E.J.E.R. Paris – 2003
2. Engstrøm L. Les anglicismes dans le français hexagonal contemporain. Analyse d'un corpus de presse/ L. Engstrøm [Электронный ресурс]// – Режим доступа: <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17079698/les-anglicismes-dans-le-francais-hexagonal-contemporain-duo>
3. Qu'est-ce qu'un anglicisme sémantique? [Электронный ресурс]// – Режим доступа: http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=266
4. Soubrier J. Neologismes et termes d'emprunt dans le Français des affaires. Une étude de la terminologie en usage dans les offres d'emploi de la presse française. [Электронный ресурс]// – Режим доступа: http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=803

Гагарина Е.Ю., Кириллова Т.С.

Астраханская государственная медицинская академия, Россия

НЕКОТОРЫЕ ТРУДНОСТИ КОММУНИКАЦИИ ЯЗЫКОВОЙ ЛИЧНОСТИ ВРАЧА

Новый формат коммуникаций языковой личности врача в Сети Интернет порождает как новые возможности для получения информации с коллегами и пациентами, так и новые проблемы в самой системе коммуникации.

Медицина, – область, которая касается абсолютно всех, поэтому Интернет неизбежно превращается в огромный справочник по вопросам здоровья, особенно по вопросам медицинской диагностики. Например, только в Рунете, медицинские сайты посещают более миллиона человек. В одном из известных поисковиков «Яндекс» по запросам: «медицинские услуги» – уже более 55 000 сайтов, «медицинские товары» – более 27 000. И все они ориентированы на проблемы пользователей Сети, а именно: консультации по медицине, врачебная помощь, покупка ле-